



SNCF  
DIRECTION IMMOBILIERE TERRITORIALE NORD  
Pôle Synthèse Innovation Urbanisme  
Immeuble Perspective – 7ème étage  
449, Avenue Willy Brandt – 59777 EURALILLE  
TÉL. : +33 (0)3 62 13 57 28 - FAX : +33 (0)3 62 13 54 76

Mairie de Pavant  
Mr le maire, Olivier CASSIDE  
9 Place du Général de Gaulle,  
02310 Pavant,

Nos réf : LL/DIT/0161/ST  
Affaire suivie par : Sylvie TREVAUX  
Tél. : 03.62.13.56.06  
**Objet : Avis PLU de la commune de PAVANT**

Lille, le 16 mars 2018

Monsieur,

Après examen du projet de Plan Local d'Urbanisme qui a été adressé à la SNCF par courrier daté du 5 mars 2018, je souhaite formuler les observations suivantes pour le nom et le compte du groupe public ferroviaire SNCF.

Je vous remercie d'ores et déjà de prendre en compte les remarques que vous trouverez ci-après :

- **La fiche de la servitude T1, ainsi que sa notice explicative** sont annexées au PLU dans la liste « servitudes d'utilité publique » conformément à l'article R126-1 du Code de l'urbanisme, et nous vous en remercions. Nous vous informons que suite à des modifications de secteur en interne, l'adresse de la Direction Immobilière page 20 de l'annexe sanitaires des servitudes d'utilité publique est à remplacer par

SNCF IMMOBILIER  
DIRECTION IMMOBILIERE TERRITORIALE NORD  
Pôle Synthèse Innovation Urbanisme  
Immeuble Perspective -7<sup>ème</sup> étage  
449, avenue Willy Brandt 59 777 LILLE

#### • Règlement

Nous avons constaté que les emprises de la voie ferrée n°070 000 de Noisy le Sec à Strasbourg Ville, traversant votre commune sont classées dans un zonage N. Nous sommes conscient de l'intérêt écologique de ce linéaire et notamment leur caractéristiques naturelles. Cependant, nous souhaitons tout de même nous assurer, en portant votre attention sur ce point, que le règlement de ce zonage est bien compatible avec les travaux de maintenance et d'entretien des installations ferroviaires.



En conclusion, si nous ne sommes pas opposés à ce projet d'élaboration du PLU de PAVANT, il doit s'entendre sans impact sur l'activité ferroviaire, ni sur son entretien courant et sa maintenance, ni sur son possible développement dans le cadre de l'évolution du service public de transport.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Mme Aurélie SCULFORT, Responsable du Pôle  
Synthèse Innovation et Urbanisme

A/c

**SNCF**  
Direction Immobilière Territoriale Nord  
Immeuble Perspective - 7<sup>ème</sup> étage  
449 avenue Willy Brandt  
59777 EURALILLE